

## 2014 : encore une année faste pour l'éolien européen

### Nécessité d'un engagement wallon ferme en faveur du grand éolien au risque de manquer le train européen

Les dernières statistiques éoliennes européennes publiées ce jour indiquent que les nouvelles capacités éoliennes connectées au réseau européen en 2014 sont deux fois supérieures à celles des nouvelles installations en gaz et en charbon réunies. L'énergie éolienne couvre désormais 10% de la consommation électrique européenne. La fédération des énergies renouvelables (EDORA) demande que la Wallonie qui enregistre une des pires années de son histoire en termes d'installation éolienne ne reste pas à la traîne et que le Gouvernement s'attaque urgemment à l'insécurité juridique qui mine le secteur éolien wallon.

L'association européenne de l'énergie éolienne (EWEA) publie ce jour<sup>1</sup> ses statistiques annuelles et montre que 11.791 MW de nouvelles installations éoliennes ont été connectées au réseau européen en 2014. C'est plus du double des nouvelles capacités en charbon (3.305 MW) et en gaz (2.338MW) réunies. Avec un taux de croissance européen d'environ 10% pour 2014, l'éolien totalise actuellement 128,8 GW de capacité totale au sein de l'Union, de quoi couvrir 10% de la consommation électrique européenne.

Avec à peine 9 nouveaux mats érigés l'an passé, la Wallonie enregistre une quatrième année consécutive de déclin d'installation éolienne. En dépit d'une activité toujours très dynamique du secteur éolien en Wallonie, l'insécurité juridique éolienne actuelle conduit à une multiplication des recours contre les permis, hypothéquant bon nombre de projets éoliens.

EDORA, la fédération des énergies renouvelables, demande que l'exécutif wallon donne un signal fort et sans équivoque à l'ensemble du secteur éolien wallon par une prise de mesures concrètes, parmi lesquelles :

- o une confirmation des engagements pris lors de la précédente législature réitérant la volonté politique de continuer le développement du grand éolien partout en Wallonie (pas uniquement le long des autoroutes) avec un objectif annuel suffisant ;
- o une sécurisation juridique de la réglementation éolienne ;
- o une négociation avec le fédéral en vue d'une libération de contraintes aéronautiques (en zones faiblement peuplées) afin de poursuivre un développement éolien de qualité.

#### CONTACT PRESSE :

Fawaz Al Bitar, Conseiller éolien chez EDORA: 0496/ 12 22 31 - [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Noémie Laumont : Secrétaire générale d'EDORA: 0498/ 16 89 00 - [nlaumont@edora.be](mailto:nlaumont@edora.be)

---

<sup>1</sup> [www.ewea.org](http://www.ewea.org)

**A PROPOS D'EDORA :**

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments...

En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)